

Tribunes de la santé

SciencesPo

CYCLE 2021 : SCIENCE, SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET DÉCISION PUBLIQUE

SCIENCE ET DÉCISIONS POLITIQUES : UNE RELATION COMPLEXE

PAR ÉLÉONORE VARINI

► **Marisol Touraine, conseillère d'État, ancienne ministre des Affaires sociales et de la Santé (2012-2017) et présidente d'Unitaid⁽¹⁾, participait à une discussion avec Mélanie Heard, de la chaire santé de Sciences Po, sur le thème « La science dans la décision publique en santé ».**

La science et la politique sont-elles profondément divergentes ? Max Weber l'a affirmé dans ses conférences réunies dans *Le Savant et le Politique*. À la chaire santé de Sciences Po, on a néanmoins voulu savoir si, et comment, la science pouvait influencer sur la décision publique en santé... Marisol Touraine rappelle qu'il est « illusoire » d'imaginer une relation directe et naturelle entre connaissance scientifique incontestée, décision politique rationnelle et acceptation spontanée de cette décision par l'opinion publique. Sans se limiter à faire référence à l'actualité, elle prend pour exemple l'opposition d'une partie de la population à la vaccination contre le Covid-19, alors même que des études indépendantes montrent l'efficacité du vaccin. « Ce constat se pose dans le contexte de la pandémie, mais aussi dans d'autres domaines que celui de la santé. Il y a autant de questions sur la place de la science dans le processus de décision publique en matière d'environnement, d'énergie ou de transports. » Un décideur politique doit en effet faire des arbitrages liés à un écosystème et à un environnement complexes qui dépassent la rationalité et la logique propres à la science. Mais, ajoute Marisol Touraine, « il est également erroné d'opposer les scientifiques, qui seraient rationnels et raisonnables, et les responsables politiques, qui seraient préoccupés de considérations purement électorales. C'est bien plus subtil ! » Et d'apporter des exemples très concrets.

ENVIRONNEMENT SOCIAL ET CULTUREL

En 2013, la ministre annonce que les pilules de 3^e génération ne seront plus remboursées. La Haute Autorité de santé (HAS) avait rendu un avis dans ce sens, notant que ce contraceptif hormonal entraînait un risque élevé de thrombose veineuse. « Cette décision n'a pas été bien accueillie, notamment par certains médecins pour lesquels je remettais en cause la liberté de contraception et le bien-être des jeunes femmes. Les médias ont accordé beaucoup de place aux propos de ces scientifiques... jusqu'au moment où l'on a découvert que leurs travaux étaient financés par les laboratoires qui fabriquaient ces pilules. Donc, attention, il n'y a pas toujours un intérêt scientifique pur d'un côté, des politiques ambiguës de l'autre. »

Autre exemple, dans le domaine de la prévention. La science n'affirme-t-elle pas depuis longtemps que « fumer tue » ? Même s'il n'y a aucun doute sur les méfaits du tabac, les mesures qui visent à réduire le tabagisme (paquet de cigarettes neutre, hausse du coût) ne sont pas facilement acceptées.

LA QUESTION DES MÉDIATEURS

Un décideur politique en santé ne décide jamais seul. Il est au centre d'une galaxie composée d'agences institutionnelles et d'experts – en France, parmi eux, le Haut Conseil de la santé publique, la HAS, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé... Il est entouré de ce que Marisol Touraine nomme des « médiateurs », qui font le lien entre toutes ces personnes et institutions d'un côté, et le ministre de l'autre. « Dans mon cas, cela pouvait être le directeur général de la Santé, le président du Conseil consultatif national d'éthique, des médecins membres de mon cabinet, des syndicats... Et toute personne de mon entourage capable de m'aider à décrypter, de m'alerter sur ce qui doit faire l'objet d'une décision politique. »

En s'appuyant sur eux, un ministre de la Santé peut être amené à prendre des décisions politiques avant d'avoir des preuves scientifiques incontestées. « J'ai moi-même pris des décisions à des moments où des essais cliniques étaient encore en cours et où il y avait des débats. Je pense à l'autorisation et au remboursement de la PrEP, un traitement médicamenteux s'adressant aux hommes ayant des relations avec des hommes afin d'éviter qu'ils soient contaminés par le VIH pendant une relation sexuelle. Mes "médiateurs" m'ont permis d'aboutir à mes propres convictions. Il m'est apparu que si l'on voulait réduire le nombre de personnes infectées par le sida, alors il fallait s'engager dans cette voie. En autorisant ce traitement je prenais un risque, certes minime, mais c'était une décision publique que j'assumais au regard des enjeux éthiques. Au bout du bout, la décision politique est celle du décideur, pas du scientifique, pas d'une agence. »

La question majeure de la décision politique en santé est celle de la confiance : la relation à l'opinion publique est centrale. Pour cette raison, la mise en place de jurys citoyens, par exemple, pour préparer le terrain des décisions est une démarche que Marisol Touraine a mise en œuvre et qu'elle défend. C'est un enjeu démocratique. ●

1. Organisation internationale œuvrant à l'accès équitable à la santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, en particulier par la négociation du prix des médicaments.